

Marketing de l'Eco-conception

Méthode de formation-accompagnement à l'éco-conception pour les TPE-PME dont l'objectif est de faire monter en compétences l'entreprise et les salariés en éco-conception pour :

- ▶ Intégrer la dimension environnementale dans sa stratégie et la culture d'entreprise
 - ▶ Mettre en place sa démarche d'éco-conception (axes technique, managérial et marketing)
 - ▶ Préparer son entrée dans l'économie circulaire



Le concept CIM-Eco® :

permettre à l'entreprise de tirer profit de l'intégration de l'environnement dans sa stratégie, son activité et ses produits en le transformant en un véritable levier d'innovation !

Déroulement du programme en 4 phases :

1 FORMATION

- ▶ Identifier les enjeux, opportunités, intérêts et stratégies de l'éco-conception
- ▶ S'initier à la mise en place et au management de l'éco-conception
- ▶ Découvrir les outils de l'éco-conception
- ▶ S'initier au marketing de l'éco-conception

2 ATELIERS CRÉATIVITÉ

- ▶ Travailler en intelligence collective
- ▶ Redéfinir sa stratégie en y intégrant la dimension environnementale
- ▶ Apprendre à créer de la valeur autour d'un nouveau produit éco-conçu

3 MISE EN OEUVRE

- ▶ Eco-concevoir un premier produit
Structurer sa démarche, sa stratégie et sa communication
- ▶ Etre accompagné par des experts en management de l'éco-conception, éco-marketing, éco-design, nouveaux business models, enjeux matière ou filière...

4 CAPITALISATION

- ▶ Rejoindre un réseau
- ▶ Echanger avec d'autres entreprises ayant vécu la même expérience
- ▶ Bénéficier de retours d'expériences et de bonnes pratiques

- ▶ Une formation-accompagnement structurée en 4 phases sur 15 à 18 mois
- ▶ Un accompagnement sur mesure adaptable à vos besoins, spécificités et enjeux
- ▶ Une méthode éprouvée auprès d'une quarantaine d'entreprises
- ▶ Une formule innovante pour intégrer l'environnement au cœur de sa stratégie et aborder l'avenir avec un regard nouveau !

Eco-conception :

D'après l'ADEME, « l'éco-conception est une approche circulaire qui s'intéresse à l'ensemble du cycle de vie d'un procédé, d'un produit ou d'un service pour en minimiser les impacts environnementaux. Cette démarche permet de concevoir différemment un produit afin d'en diminuer l'intensité matière, de faciliter le réemploi, la réparation, le recyclage ou le remanufacturing. »

Grâce à CIM-Eco®, elle est bien plus qu'une simple approche technique et constitue un premier pas vers l'économie circulaire. L'entreprise se renouvelle autour des notions de stratégie, marketing et innovation.



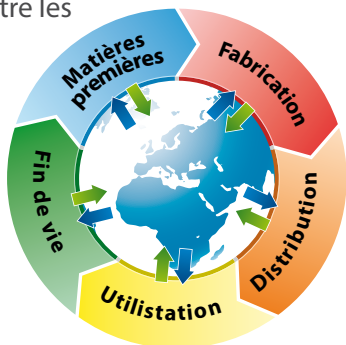
Pour aller plus loin... faites évaluer
votre démarche par l'AFNOR !




Le déploiement de la démarche et la structuration de l'entreprise que vous aurez effectués avec le programme CIM-Eco® peuvent être validés par une évaluation « AFAQ AFNOR éco-conception » développée par l'AFNOR.




Elle vous permet d'obtenir un audit de votre démarche et d'en connaître les axes d'amélioration mais est aussi un gage de qualité qui vous permet d'être reconnu et de promouvoir vos actions aux yeux du plus grand nombre !




Les entreprises témoignent :

 « L'éco-conception n'est pas toujours synonyme de hausse des coûts. Il y a même des économies financières à réaliser tout en diminuant les impacts sur l'environnement. C'est du gagnant-gagnant ! »


Michel George, Directeur des opérations chez DMC

 « Le projet d'éco-conception s'est traduit en un véritable projet d'entreprise et a apporté un réel bénéfice interne. Il a contribué à développer la notoriété de notre entreprise et à renforcer notre argumentaire commercial »

Gianni Pavan, Gérant d'AlsateXtiles

 « Avec CIM-Eco nous avons développé de nouveaux partenariats en amont et en aval de nos activités. Cela va nous permettre de trouver des solutions techniques nouvelles pour concevoir des produits plus respectueux de l'environnement. »

Eddy Chevrier, Directeur technique de TGL

 « L'éco-conception, ce n'est pas si compliqué ! Elle nous a permis de voir nos produits avec un œil neuf en créant un plafond réellement innovant dans le secteur de la décoration »

David Tirard, Directeur marketing chez Oberflex

Les bénéfices* de l'éco-conception :

- ▶ Augmentation de la valeur ajoutée des produits
- ▶ Développement de la marge (+ 12% en moyenne**)
- ▶ Augmentation des profits de l'entreprise (dans 45% des cas**)
- ▶ Réponse aux nouvelles exigences clients
- ▶ Conformité et anticipations des nouvelles réglementations/normes environnementales
- ▶ Intégration de nouveaux marchés
- ▶ Différenciation de la concurrence

*Bénéfices constatés sur les entreprises ayant suivies CIM-Eco® Plaquette « Les PME d'Alsace Lorraine ont la fibre pour l'éco-conception. Retours d'expériences du programme CIM-ECO® pour le développement de l'éco-conception dans les PME », 2013, par les directions régionales lorraines et alsaciennes de l'ADEME.

**Etude « La profitabilité de l'éco-conception : une analyse économique », 2014 par l'Ademe avec le pôle éco-conception (Saint-Etienne) et l'Institut de développement de produits (Québec).

Les résultats de CIM-Eco® depuis 2009 :

Le programme le plus important
de France avec

38
entreprises
accompagnées

17
produits
éco-conçus

11
emplois créés

2
entreprises créées

Contact :

Benoit Godon

Chef de projet Eco-conception
benoit.godon@polefibres.fr

06 67 85 54 17



Le Pôle de compétitivité Fibres-Energivie est **le seul pôle de compétitivité dédié aux matériaux et au bâtiment durables.**

Son objectif est d'accélérer l'innovation en accompagnant **des projets collaboratifs de recherche et développement** mais aussi en appuyant les entreprises à tous les stades de l'innovation depuis l'idée jusqu'à la mise en marché des nouveaux produits.

Réseau BtoB, il regroupe 270 adhérents, issus des mondes de **l'industrie, de la recherche et de la formation.**

Pôle Fibres Energivie
Siège social :

27 rue Philippe Séguin
BP 1041 - 88051 EPINAL Cedex 9
Standard : **03 29 29 61 89**
contact@polefibres.fr

Antenne en Alsace :

6 rue Oberlin
67 000 STRASBOURG
Tél. : **03 70 29 98 00**